

Compte-rendu

Assemblée générale CLI ECRIN

Date	mardi 12 novembre 2024
-------------	------------------------

Auteur	Jean-Michel Mesplé	Diffusé le	18/11/2024
---------------	--------------------	-------------------	------------

Participants et destinataires					
Nom	Service / Fonction	Présent	Excusé	Absent	Pour info
MORLON Francis	VP Transition écologique CD11/Président CLI	<input checked="" type="checkbox"/>			
ARDITI Maryse	ECCLA	<input checked="" type="checkbox"/>			
THIBAUT Jean Luc	ECCLA	<input checked="" type="checkbox"/>			
BILLON Titouan	GREENPEACE		<input checked="" type="checkbox"/>		
BOURDON Willy	CSE ORANO			<input checked="" type="checkbox"/>	
DELSOL Roland	CMA			<input checked="" type="checkbox"/>	
FRANCOIS Patrick	CD11	<input checked="" type="checkbox"/>			
GERBER Mariette	ECCLA	<input checked="" type="checkbox"/>			
GRANIER Christophe	Syndicat FO			<input checked="" type="checkbox"/>	
WILLEMIN Stéphanie	Syndicat CFE CGC		<input checked="" type="checkbox"/>		
MONIÉ Jean Marie	Maire Moussan	<input checked="" type="checkbox"/>			
Morgan de Rivery Vincent	CSE ORANO			<input checked="" type="checkbox"/>	
FALCON Frédéric	Député Aude		<input checked="" type="checkbox"/>		
SERRE Lilian	COLERE			<input checked="" type="checkbox"/>	
THIVENT Liliane	Grand Narbonne		<input checked="" type="checkbox"/>		
VERA Pierre	CMA	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIVES François	Ordre des médecins		<input checked="" type="checkbox"/>		
IBANEZ Rémi	Chambre d'Agriculture		<input checked="" type="checkbox"/>		
RATIA Laurent	Chambre d'Agriculture			<input checked="" type="checkbox"/>	
VERGNES Magali	CD11		<input checked="" type="checkbox"/>		
SANDRAGNÉ Hélène	CD11		<input checked="" type="checkbox"/>		
PLA Sébastien	Sénateur de l'Aude		<input checked="" type="checkbox"/>		
ASSIE Benjamin	Conseil régional		<input checked="" type="checkbox"/>		
DURA Danielle	CD11		<input checked="" type="checkbox"/>		
DAUZATS Christine	Ville de Narbonne		<input checked="" type="checkbox"/>		
VICO Alain	Ville de Narbonne			<input checked="" type="checkbox"/>	
RIO Jean-Louis	Grand Narbonne			<input checked="" type="checkbox"/>	
MICHILS Karine	GREENPEACE			<input checked="" type="checkbox"/>	
MAZZINI Pierre	Syndicat CGT	<input checked="" type="checkbox"/>			
DANJEAN Cédric	Syndicat CFDT			<input checked="" type="checkbox"/>	
THUILLIER Christophe	Syndicat FO	<input checked="" type="checkbox"/>			

BOUTROUX Frédéric	CCI	<input checked="" type="checkbox"/>
BEN ZERIEU ARTES David	CCI	<input checked="" type="checkbox"/>
ROMAIN Bernard	Ordre des médecins	<input checked="" type="checkbox"/>
VIEUBLE Julian	ASN	<input checked="" type="checkbox"/>
BECT Daniel	ORANO	<input checked="" type="checkbox"/>
	ORANO	<input checked="" type="checkbox"/>
	ORANO	<input checked="" type="checkbox"/>
MARTIN Renaud	IRSN	<input checked="" type="checkbox"/>

Ordre du jour

- ✓ - Nouvel arrêté modificatif 2025
- ✓ - Point étape sur l'ASNR (issue de la fusion de l'ASN et de l'IRSN) présenté par l'ASN
- ✓ - Point sur le suivi de l'inspection de l'INB ECRIN par l'ASN
- ✓ - Création de la page internet de la CLI ECRIN
- ✓ - Formations 2024
- ✓ - Bilan de la visite du site ORANO Malvésy par les membres, organisée le 18 octobre 2024
- ✓ - Questions diverses

La réunion débute à 18h05.

Dans son mot d'accueil, le Président fait un point sur la CLI ECRIN et précise que, compte-tenu du contexte électoral de 2024, la première assemblée générale prévue en juin a dû être annulée. L'année 2024 ne comptera donc qu'une assemblée générale ouverte au public.

- ✓ - **Nouvel arrêté modificatif 2025**

Un nouvel arrêté de constitution de la CLI ECRIN sera proposé à la signature de la Présidente du Conseil départemental au cours du premier semestre 2025. Il permettra d'inclure les membres suppléants et les dernières modifications de membres pour chaque entité. Il est demandé aux membres n'ayant pas encore statué sur la présence d'un suppléant de bien vouloir le faire dès que possible.

- ✓ - **Point étape sur l'ASNR (issue de la fusion de l'ASN et de l'IRSN) présenté par l'ASN**

Monsieur VIEUBLE de l'ASN fait un point informatif sur la prochaine fusion de l'ASN et de l'IRSN. Cette nouvelle entité se nommera ASNR pour Autorité de Sûreté Nucléaire et Radioprotection.

Cette fusion est consécutive à la loi du 21 mai 2024 qui organise la gouvernance de la filière. Cette fusion sera effective au 01 janvier 2025.

L'ASN récupère une grande partie des activités de l'IRSN. Certaines activités ne seront pas reprises

L'ASNR sera dirigée par un collège comprenant un Président et 4 commissaires nommés avec parité.

Monsieur Pierre ABADIE a été nommé Président.

Madame ARDITI s'inquiète de cette fusion qui détruira le climat de confiance qu'avait instauré l'IRSN. Ce climat de confiance sera long à remettre en place avec la nouvelle entité.

Monsieur VIEUBLE précise que l'ASN est fonctionnelle depuis 2006, créé par une loi. Le site de l'ASN contient beaucoup de données accessibles au plus grand nombre et la transparence est de mise.

✓ Point sur le suivi de l'inspection de l'INB ECRIN par l'ASN

Le site a été constitué en deux phases :

- une première phase de formation de l'alvéole qui contient 400 000 m3 de terres contaminées
- une seconde phase de surveillance du site

L'autorisation de stockage temporaire a été délivrée en 2015 pour une durée de 30 années, soit une fin de l'installation en 2045.

A compter de 2040, l'exploitant devra proposer une solution définitive à l'ASN.

Monsieur VIEUBLE précise que ce site est très peu actif. Le bilan des inspections précédentes faisait état d'un enjeu limité et d'un bilan satisfaisant.

L'inspection 2024 a eu lieu en octobre. L'ASN considère que des efforts importants doivent être faits sur la traçabilité des méthodes de travail. Il s'agit de mieux formaliser et de mieux tracer les procédures. Le traitement des écarts est à améliorer. Le contrôle technique reste également à améliorer et les procédures mises en place à confirmer.

Il est par exemple obligatoire la présence de deux techniciens lors des prélèvements de contrôle : un technicien effectue le prélèvement et un second technicien vérifie la mesure avant de la consigner.

Monsieur BORIE indique qu'il a eu connaissance de travaux de stockage d'un ancien puisard dans le périmètre de l'INB. Ce puisard représente une contamination selon lui.

Monsieur BECT indique qu'une procédure judiciaire est en cours et que ce sera à la justice d'apporter des réponses.

L'ASN indique qu'elle n'était pas informée de stockage de terres et matériaux pollués sur l'INB.

Madame GERBER indique que dans le fascicule distribué par ORANO sur l'activité du site, il est indiqué dans ce document un "seuil à partir duquel peuvent apparaître des pathologies", cette notion de seuil est totalement erronée, les épidémiologistes de l'IRSN l'ont démontré depuis plusieurs années.

Il est proposé que la CLI puisse organiser une conférence à ce sujet en 2025. Il est proposé de faire appel à l'ACCLI pour nous conseiller un spécialiste pouvant apporter des éclairages.

Une question à ce sujet sera posée officiellement à l'ASN et à l'IRSN.

✓ - Création de la page internet CLI ECRIN

Une page internet spécifique à la CLI ECRIN a été incluse dans le site www.aude.fr sous l'adresse <https://www.aude.fr/commission-locale-information-orano-malvesi>

Elle présente la CLI et regroupe les différents documents afférents : comptes-rendus d'assemblée générale, documents consultatifs...

Elle permettra de mieux communiquer auprès du public et ainsi de remplir le rôle d'information essentiel à une CLI.

Un lien sera fait avec l'ANCCLI à ce sujet afin que cette page puisse apparaître dans toutes les communications officielles.

✓ - Formations 2024

Deux formations à destination des membres de la CLI ont eu lieu en 2024 :

- **Notions de base de la radioactivité et ses effets sur la santé** : le vendredi 22 mars de 9h à 12h à l'antenne du Département de Narbonne.

- **Mesure citoyenne de la radioactivité** le vendredi 19 avril de 9h à 12h à l'antenne du Département de Narbonne

Ces formations ont regroupé environ 15 membres à chaque séance. Elles ont permis de répondre à beaucoup de questionnements sur ces thématiques.

La formation aux mesures citoyennes s'est conclue par une initiation au relevé citoyen à l'aide des dosimètres acquis par la CLI.

Ces dosimètres peuvent être prêtés sous convention pour un an maximum afin de procéder à des relevés sur le terrain. Ces relevés peuvent être partagés sur le site OPEN RADIATIONS afin d'établir une cartographie des mesures accessibles à tous.

✓ **Bilan de la visite du site ORANO Malvési par les membres, organisée le 18 octobre 2024**

Une visite du site industriel ORANO et de l'INB ECRIN a été organisée le vendredi 18 octobre pour les membres de la CLI.

Cette visite qui a regroupé une dizaine de membres a permis de mieux connaître les installations et de répondre aux questions des membres.

Une visite pourra être proposée en 2025 en fonction des souhaits des membres.

✓ **- Questions diverses**

Monsieur le Président sollicite l'ASN sur la possibilité de participer à une inspection de site afin de mieux comprendre comment est organisée la surveillance. Monsieur VIEUBLE indique qu'il est possible de participer à une visite non inopinée si l'exploitant est d'accord, pourvu que cette participation se limite à deux personnes et qu'elle réponde aux règles de sécurité.

Monsieur BECT indique qu'il ne s'oppose pas à ce que des membres de la CLI puissent participer à une inspection, sous réserve de se plier aux règles de sécurité.

L'assemblée générale prend fin à 19h30.